

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT*

**MEMBRES :**

En exercice : 14  
 Présents : 10  
 Votants : 14  
 Pour : 14  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

**Présents :** Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON

**Représentés :** Marie José BERNET par Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE par Catherine CANARD, Joseph DE SONIS par Josiane CASBOLT, Jean-Yves MIDEY par Claude BOISSON

**Excusés :****Absents :**

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude WILSON

## **Objet: Délibération approuvant la révision allégée n°1 du PLU de Saint-Amour-Bellevue**

**Vu** le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L153-21,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°DE\_2023\_22 en date du 6 juillet 2023 prescrivant la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme, fixant les objectifs poursuivis et définissant les modalités de la concertation,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°DE\_2023\_25 en date du 29 août 2023 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision allégée n°1 du PLU,

**Vu** l'arrêté municipal n°AR\_2023\_051 en date du 14 décembre 2023 soumettant à enquête publique le projet de révision allégée n°1 du PLU du 6 janvier 2024 au 6 février 2024,

**Vu** le dossier de révision allégée n°1 du PLU prêt à être approuvé,

**Vu** le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 12 octobre 2023,

**Vu** les avis des personnes publiques reçus par courrier ou courriel,

**Vu** l'absence d'avis du 6 décembre 2023 / BFC-2023-4026 2023ABFC56 émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),

**Vu** le rapport du commissaire enquêteur,

**Entendu** les conclusions motivées et l'avis du commissaire enquêteur,

**Considérant** que le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.153-21 du code de l'urbanisme ;

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, 14 pour, dont 10 présents et 4 par procuration, 0 contre, 0 abstention)**

**DÉCIDE** d'approuver la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme du PLU telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme.

Mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

Le dossier de révision allégée n°1 du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie de SAINT-AMOUR-BELLEVUE, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de MÂCON.

La Commune n'est pas couverte par un SCOT approuvé, la présente délibération sera exécutoire dans les conditions suivantes :

- Dans un délai d'un mois suivant sa réception par Monsieur le Préfet si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter à la révision allégée n°1 du PLU approuvé ou, dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications

- Après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visée ci-dessus, et publication sur le portail national de l'urbanisme.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

*le Maire,*  
*Josiane CASBOLT*



*Sécrétaire de séance*  
*Marie-Claude WILSON*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marie-Claude Wilson", written over a faint, illegible background.

Département de Saône-et-Loire

**Commune de SAINT-AMOUR-BELLEVUE**

**REVISION ALLEGEE N°1  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**DOSSIER D'APPROBATION**

**BORDEREAU DES PIECES**

Additif au rapport de présentation

Plan de zonage « Ban communal complet » - 1/4000



Plan de zonage « Le Bourg, Les Croches, Le Plâtre Durand » - 1/2000

Plan de zonage « La Piat » - 1/2000

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de Saint-Amour-Bellevue**

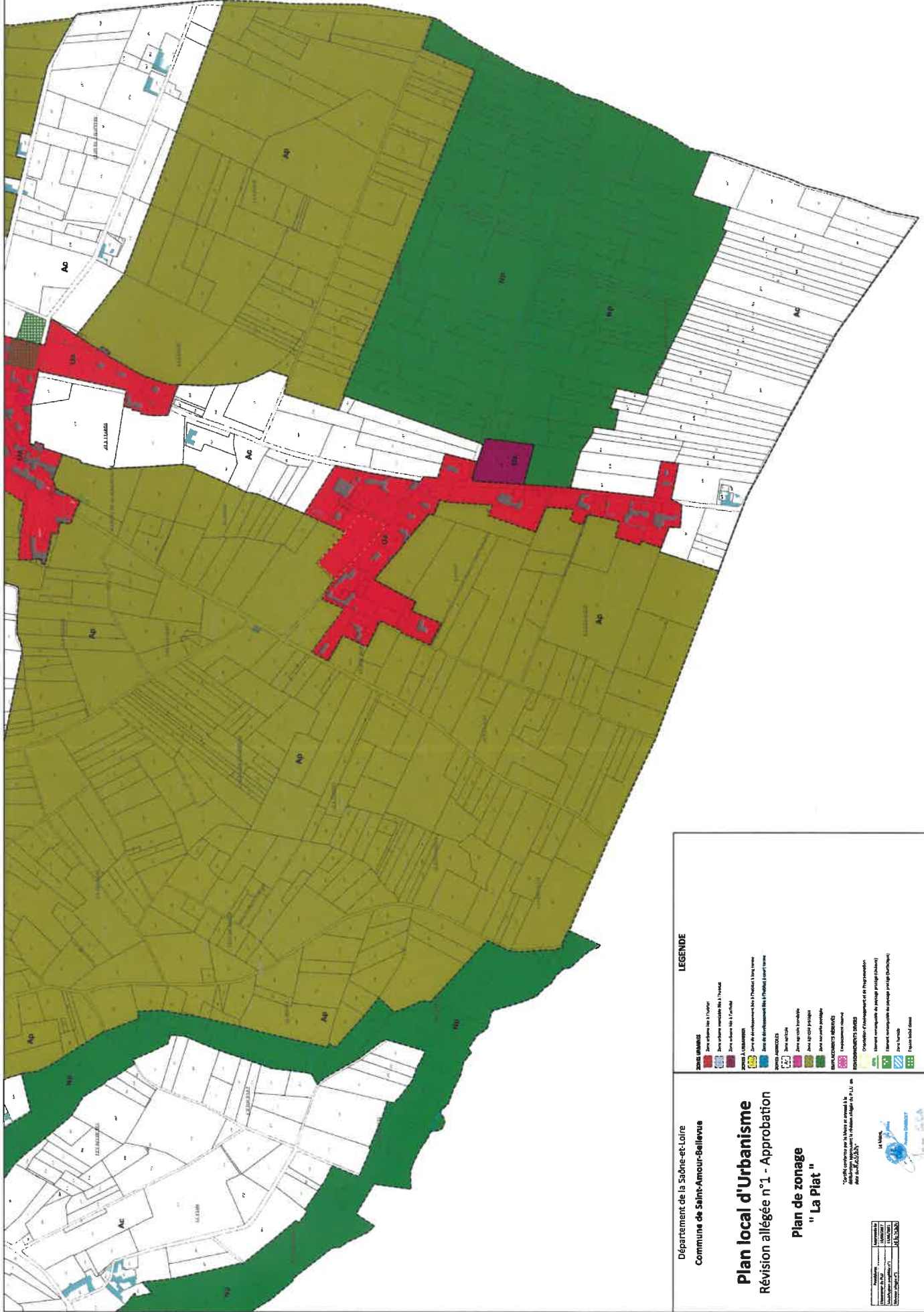
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**Révision allégée n°1 – Approbation**

**Additif au rapport de présentation**

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, <b>Le 18 mars 2024</b> Le Maire   Josiane CASROLT  Jorian Casbolt	Approuvé le 19-09-2017
	Modification simplifiée n°1 approuvée le 11-05-2021
	Révision allégée n°1 approuvée le <b>18 mars 2024</b>

Dossier établi par le Cabinet Patrick BRANLY Géomètre-Expert Urbaniste

Préfecture de Saône et Loire  
Date de réception de l'AR: 21/03/2024  
071-217103852-20240318-DE\_2024\_10-DE



### LEGENDE

- ZONES URBAINES**
  - Zone d'habitat individuel
  - Zone d'habitat collectif
  - Zone d'habitat individuel et collectif
  - Zone d'habitat individuel et collectif
- ZONES A L'URBANISER**
  - Zone de développement local (ZDL) à long terme
  - Zone de développement local (ZDL) court terme
- ZONES APPROPRIÉES**
  - Zone agricole
  - Zone agricole
  - Zone agricole
  - Zone agricole
  - Zone agricole
- USAGES D'ÉQUIPEMENT**
  - Équipement public
  - Équipement public
  - Équipement public
  - Équipement public
- ÉQUIPEMENTS PUBLICS**
  - Équipement public
  - Équipement public
  - Équipement public
  - Équipement public

Département de la Saône-et-Loire  
Commune de Saint-Amour-Bellefleur

## Plan local d'Urbanisme Révision allégée n°1 - Approbation

### Plan de zonage " La Plat "

Le Plan de zonage est approuvé par le conseil municipal le 15/03/2024.



NOM	DATE	STATUT
Plan de zonage	15/03/2024	Approuvé

URBANISME

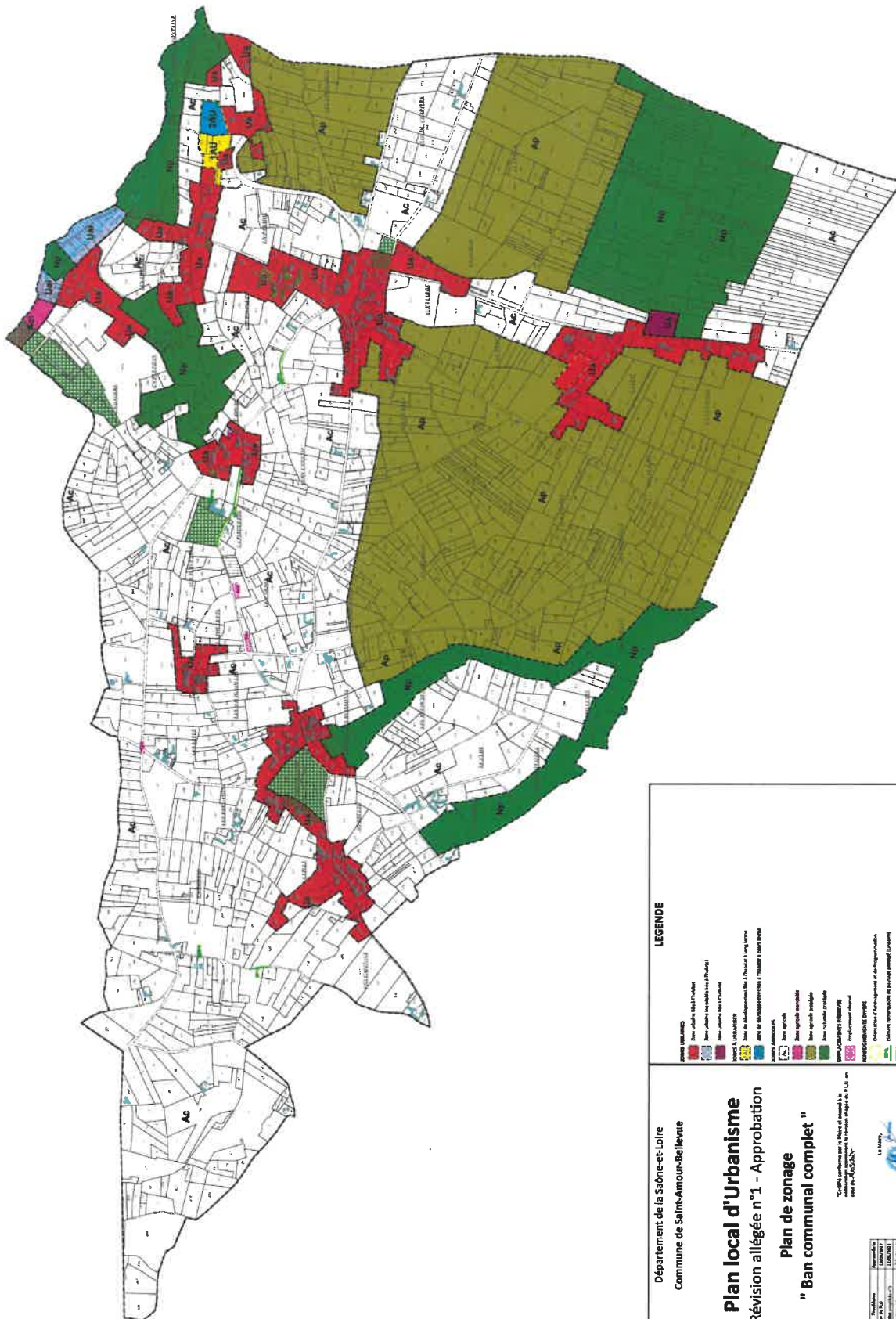
SURFAI ETUDE SAS

CICEL

100% LOCAL

100% LOCAL

100% LOCAL



Département de la Saône-et-Loire  
Commune de Saint-Amour-Bellevoise

# Plan local d'Urbanisme

## Révision allégée n°1 - Approbation

### " Ban communal complet "

"Ce Plan, conforme aux dispositions de la loi n° 2010-1257 du 22 octobre 2010 relative au développement et à la protection des territoires ruraux, est approuvé par le conseil municipal le 14/05/2014"



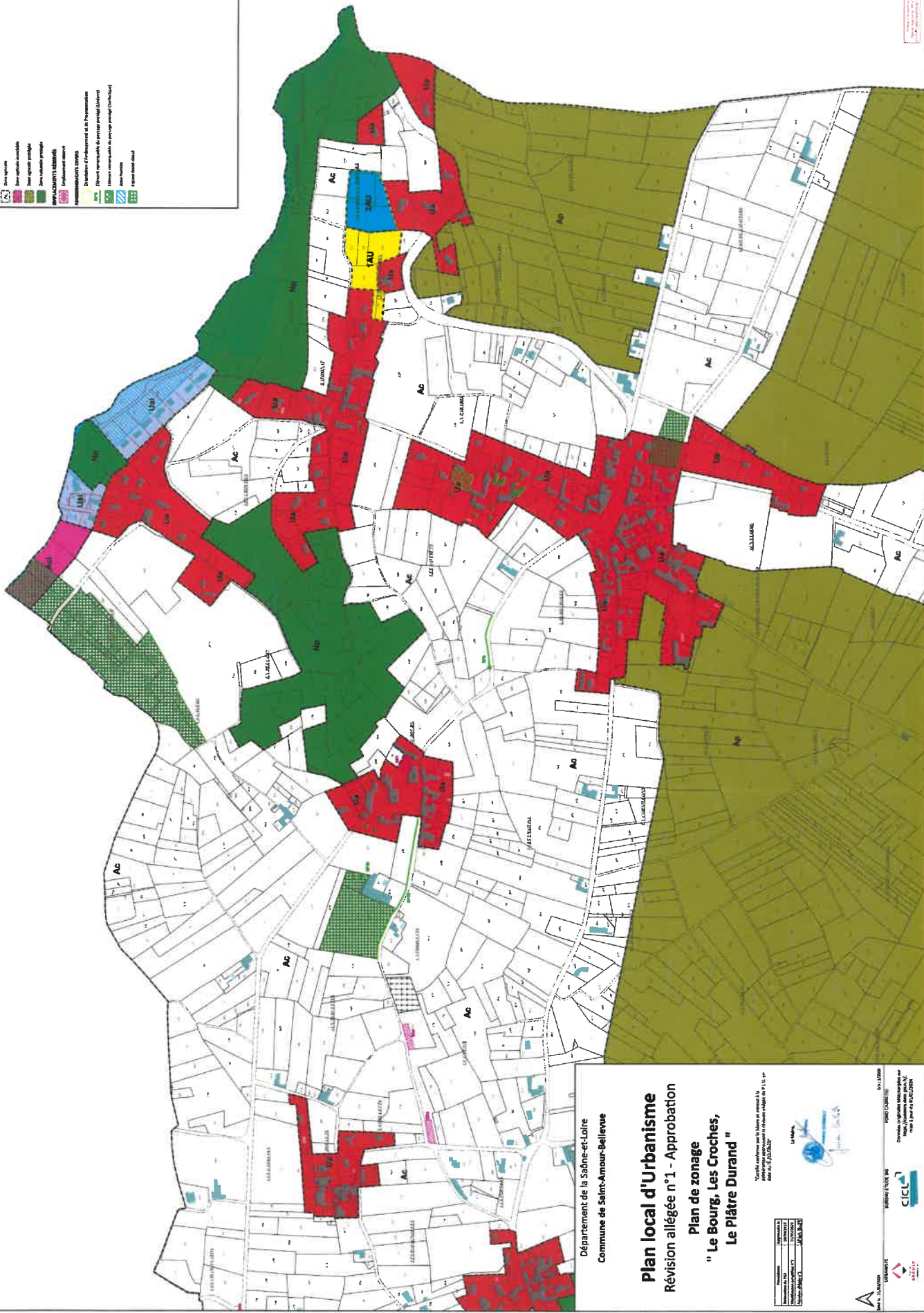
NOM	LEBLANC
Prénoms	Philippe
Adresse	10 rue de la République
Code postal	71400
Commune	Saint-Amour-Bellevoise
Signature	
Date	14/05/2014

#### LEGENDE

- ZONES D'USAGE**
  - Zone urbaine (U) / Zone urbaine (U) à l'habitat
  - Zone urbaine (U) à l'habitat (U) à l'habitat
  - Zone urbaine (U) à l'habitat (U) à l'habitat
  - Zone d'habitat individuel (ZI) / Zone d'habitat individuel (ZI)
  - Zone d'habitat individuel (ZI) / Zone d'habitat individuel (ZI)
  - Zone d'habitat individuel (ZI) / Zone d'habitat individuel (ZI)
- ZONES D'USAGE**
  - Zone agricole (ZA) / Zone agricole (ZA)
  - Zone agricole (ZA) / Zone agricole (ZA)
  - Zone agricole (ZA) / Zone agricole (ZA)
  - Zone agricole (ZA) / Zone agricole (ZA)
  - Zone agricole (ZA) / Zone agricole (ZA)
- ZONES D'USAGE**
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
- ZONES D'USAGE**
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)
  - Zones d'aménagement et de programmation (ZAP) / Zones d'aménagement et de programmation (ZAP)

**LEGENDE**

- COULEUR (ZONAGES)**
- Zone urbaine de 1<sup>ère</sup> catégorie
  - Zone urbaine intermédiaire de 1<sup>ère</sup> catégorie
  - Zone urbaine de 2<sup>e</sup> catégorie
  - Zone de développement de 1<sup>ère</sup> catégorie
  - Zone de développement de 2<sup>e</sup> catégorie
  - Zone agricole
  - Zone agricole protégée
  - Zone naturelle protégée
  - Zone naturelle
  - Indivisibilité foncière
  - Indivisibilité cadastrale
- SYMBOLES (ZONAGES)**
- - 
  - 
  - 
  -
- SYMBÔLES (ZONAGES)**
- - 
  - 
  - 
  - 
  -
- SYMBÔLES (ZONAGES)**
- - 
  - 
  - 
  - 
  -



Département de la Saône-et-Loire  
Commune de Saint-Amour-Belevue

## Plan local d'Urbanisme

### Révision allégée n°1 - Approbation

#### " Le Bourg, Les Croches, Le Plâtre Durand "

Volet de consultation de la future révision n°1 de l'PLU de la commune de Saint-Amour-Belevue

PROJETANT	SAOÛT CONSULTING
PROJETÉ	SAOÛT CONSULTING
DATE DE RÉVISION	2024
DATE DE CONSULTATION	2024
DATE DE DÉLIBÉRATION	2024

SAOÛT CONSULTING  
 10 rue de la République  
 71000 CHALON-SUR-SAÔNE  
 Tél : 03 85 51 51 51  
 Email : contact@saout-consulting.com  
 Site : www.saout-consulting.com